

RAPPORT MORAL 2020

Une Assemblée Générale en présence physique n'est toujours pas possible mais une ordonnance gouvernementale du 3 décembre 2020, prise en application de la loi Covid 2019, permet de modifier les modalités de tenue de réunion des instances associatives. Il est possible d'opter pour une consultation écrite des adhérents à jour de cotisation complétée par un vote par correspondance. C'est la solution que votre Conseil d'Administration a retenu, et que nous mettons donc en œuvre.

...

Le rapport d'activités 2020 nous amène à retenir trois idées force pour le rapport moral :
RUPTURE – CONTINUITÉ – NÉCESSITÉ DE REDYNAMISATION –

A/ RUPTURE

> Le décès de Jean-Yves Veillard, premier président de l'association en 2004, nous a remis en face l'évidence que le temps passe, que les acteurs de la première heure encore présents passent dans le quatrième quart de siècle et que ne se sentant souvent plus suffisamment toniques, voire motivés, ils souhaitent passer le relais.

> La pandémie Covid 19 nous a empêchés de réunir régulièrement nos instances et a constamment freiné nos initiatives. Le rassemblement habituel de plus de 50 adhérents à l'occasion de notre Assemblée Générale annuelle nous a énormément manqué.

> La campagne électorale des élections municipales et le long balancement entre les deux tours ont perturbé nos habitudes de contacts avec les décideurs. L'association avait préparé un questionnaire remis à leur demande à toutes les listes candidates... Les trois groupes présents au deuxième tour y avaient répondu... 2 d'entre eux avaient proposé une rencontre.

B/ CONTINUITÉ

> Les orientations générales 2019 de la politique d'urbanisme dans la Métropole rennaise arrêtées pour quelques années par les PLU et PLUI de 2018 et 2019 aboutissent, sans aucune remise en cause malgré les changements de gouvernances des collectivités de la communauté de communes, aux concrétisations aberrantes des destructions systématiques sur tous les boulevards extérieurs et voies pénétrantes. Elles sont suivies de reconstructions incongrues près des bâtiments, seuls ou en ensemble, survivants de certaines époques entre le XVI^{ème} et le XX^{ème} siècle, avec une qualité architecturale indiscutable souvent répertoriée dans l'annexe PLUI du Patrimoine local remarquable.

> Malgré les confinements, les difficultés à se rencontrer physiquement, nous avons poursuivi nos actions prioritaires par correspondances, communications téléphoniques et rencontres des élus et promoteurs. Nous avons diffusé nos avis par journaux, télévision et pages internet... Nous citons tous les lieux concernés pour lesquels nous écrivons des commentaires dans le rapport d'activités :

- Immeuble "Archipel Habitat" Jean Guehenno-Jules Ferry -
- Hôtel particulier, 16 rue de la Palestine.
- Ferme des Champs rôtis, la Robiquette.
- Pavillons du début du XX^e siècle de la rue Coulabin
- Hôtel Dieu et Palais du Commerce.

Nous nous sommes aussi intéressés de très près aux travaux des groupes de travail mis en place par la municipalité sur l'élaboration de deux chartes « Construction Citoyenneté » et « L'arbre en ville ».

Nous avons applaudi après l'avoir soutenu, le recours gagnant de l'association *Nature en Ville* pour le sauvetage des arbres du côté Est de l'avenue Janvier. Nous avions précédemment co-porté une pétition contre la suppression de platanes avenue Fréville.

Nous sommes restés très attentifs au devenir du patrimoine ferroviaire en gare de Rennes malgré une interdiction « mesures sanitaires » de dernière minute empêchant une porte ouverte du Poste d'aiguillage central à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine des 19 et 20 septembre.

Nous avons rappelé par écrit à la Maire de Rennes en octobre et par oral à son premier adjoint en décembre que nous désirions participer aux groupes de réflexion qui devraient être mis en place pour changements de destination des anciens ateliers SNCF de la rue Pierre martin et de la Prison Jacques Cartier.

Nous avons été, enfin jusqu'à accomplissement de notre objectif de faire écrire un livre pour valoriser le travail de recherche photographique sur les « Niches à la Vierge à Rennes » entrepris il y a plus de trente ans par M. Alexandre, premier lauréat du Prix Galette des APR en 2006.

Nous n'avons pas cessé de poster des informations sur nos communications par internet. Nous dépassons à fin 2020 le nombre de 1400 abonnés pour notre page Facebook. Notre contribution en début d'année à un reportage de France 3, à l'initiative de Louise Blin, sur les questions posées par la politique d'urbanisme de la ville de Rennes, a suscité de nombreuses réactions positives.

C/ NÉCESSITÉ DE REDYNAMISATION

Nos échanges avec les membres de l'équipe responsable de la Maison de quartier du Jeu de Paume ont été l'un des points les plus gratifiants de cette année dernière.

Grâce à notre demande d'hébergement du siège de l'association Les Amis du Patrimoine Rennais au Jeu de Paume, nous avons été amenés à collaborer très positivement avec l'APRAS (Association pour promotion d'action et animation sociale), gestionnaire actuel de l'équipement.

Nous nous sommes réjouis d'avoir assuré, pendant les mois de juillet et août, le guidage de visites fréquentées par 15 à 20 personnes à chaque séance. Nous sommes convenus de perpétuer cette activité dès que les conditions sanitaires le rendront possible... En contrepartie l'association pourra organiser gratuitement ses grands rassemblements dans la belle salle de réunion-exposition ayant presque retrouvé l'aspect d'origine du lieu grâce à l'obstination de défenseurs du Patrimoine dont les APR.

C'est dans l'élan de cette nouvelle initiative que nous devons envisager maintenant nos actions.

À côté de nos remarques critiques ou carrément opposées, il nous faut formuler des propositions constructives dans la lignée de ce que nous avons entrepris pour le patrimoine ferroviaire ou les niches à la Vierge. Nous souhaitons que beaucoup plus d'adhérents et sympathisants s'engagent pour relancer des groupes de travail ou participer à des instances mises en place par les collectivités territoriales. Beaucoup d'entre nous gardent la nostalgie des promenades de fin de semaine des premières années, destinées à faire le constat de l'existant patrimonial et des dégâts provoqués récemment ou annoncés prochainement.

Avec une équipe de gouvernance dans l'idéal rajeunie, composée d'autant de femmes que d'hommes, connaisseuse en ensemble de l'Histoire, de l'Architecture, du Droit de l'Urbanisme, Les Amis du Patrimoine Rennais seront considérés non seulement comme des empêcheurs de détruire ou construire n'importe où, n'importe quoi, mais surtout comme des contributeurs constants à l'harmonie des décors patrimoniaux bâtis et végétaux indispensables au bien-être de tous.